



Conférence donnée lors de la session 1996 des Semaines sociales de France, « Entre mondialisation et nations, quelle Europe ? »

Avons-nous trahi le projet économique et social de l'Europe ?

Jacques DELORS

À l'heure où, en Europe, le chômage atteint des proportions dramatiques, la tentation est grande de placer la construction européenne au banc des accusés.

On ne peut donc esquiver la question : avons-nous réellement trahi le projet économique et social de l'Europe ?

Et, pour y répondre, un court détour par l'histoire et les acquis de la construction européenne s'impose. Non, rassurez-vous, pour me lancer dans une vaste justification de l'œuvre accomplie.

Mais il me semble qu'avant de fustiger sans cesse l'impotence de l'Europe sociale, il serait bon d'avoir l'honnêteté de comparer les résultats atteints aux ambitions initiales et aux objectifs qui les ont enrichis, à la suite d'initiatives, telles que l'Acte unique, dont on ne soulignera jamais assez le rôle crucial qu'il a joué pour relancer et rééquilibrer la construction européenne.

Autrement dit, j'entends prendre cette interrogation au pied de la lettre : quel était, quel est, le projet social de la Communauté, devenue Union européenne ? Avons-nous réellement failli aux ambitions des pères de la construction européenne ?

Quel était le projet économique et social de l'Europe ?

Reportons-nous un instant en 1957, date de la signature du traité de Rome. À cette époque, la principale ambition des six pays fondateurs de la Communauté était l'édification d'un vaste espace de paix et de prospérité fondé sur la coopération politique et économique.

Les visées sociales étaient, elles, étroitement limitées à trois principaux domaines : la mobilité des travailleurs ; la formation professionnelle ; l'égalité hommes-femmes.

Le traité de Rome : un cadre limité

La juridiction européenne s'ordonnait alors autour du Marché commun et des facteurs de production, dont le travail, d'où les dispositions déjà mentionnées du traité de Rome.

Il doit être clair, par conséquent, que l'établissement d'une sécurité sociale harmonisée ou d'un régime de relations industrielles supranational n'a jamais fait partie des missions de la Communauté.

De plus, dans aucun des secteurs visés par le traité n'existaient d'indications claires sur comment, et quand l'harmonisation et la coopération pouvaient être achevées au niveau européen. Limitées et ambiguës, les bases légales pour agir (les articles 117 et 118 du traité) ont donné lieu à des interprétations contradictoires. Les opportunités d'action étaient faibles.

Et ce non pas tant parce que les Six ne croyaient pas à la nécessité d'une politique

sociale, mais parce qu'ils estimaient qu'elle devait demeurer au cœur de la souveraineté nationale.

À l'époque, toutes les organisations sociales — partis politiques, employeurs, syndicats — faisaient de la nation leur point d'ancrage fondamental. Nous étions, en effet, dans la phase de consolidation des États providences modernes. Un socle social considérable était déjà en place, au niveau de chaque nation. De nombreux secteurs — santé, éducation, retraite — étaient ainsi, dès le départ, appelés à rester durablement soustraits au contrôle communautaire.

D'où un schéma institutionnel particulièrement contraignant, toute avancée reposant alors sur l'accord, le plus souvent unanime, des États membres.

C'est là, nie semble-t-il, un élément à garder toujours à l'esprit dès lors qu'on tente de dresser un bilan de l'Europe sociale : les demandes adressées à la construction européenne en la matière ont toujours dépassé de très loin ce qu'elle pouvait réaliser. Et, soulignons-le, ont toujours été très au-delà de ce que les États membres étaient prêts à accepter, en dépit des bonnes intentions affichées.

La relance de 1985

Cet état de fait n'a pas été fondamentalement altéré au cours du temps. Quand j'ai pris mes fonctions, en 1985, il était évident qu'aucun État membre n'était prêt à accepter une relance de la construction européenne qui viserait à transférer au niveau supranational les compétences en matière d'emploi, de sécurité sociale, de culture et de santé. Les États membres invoquaient, pour justifier leurs positions, les spécificités nationales, l'attachement de leurs citoyens à leurs droits et à leurs modalités spécifiques. Cette diversité de fait se reflétait aussi à l'intérieur des organisations européennes, qu'il s'agisse du patronat ou des organisations syndicales. C'est pourquoi j'ai rencontré des difficultés, lors de la relance du dialogue social, en 1985, pour rapprocher les positions entre les partenaires sociaux. Ceci dit, nous avons pu progresser, obtenir l'adoption de positions communes du patronat et des syndicats. Après sept ans de dialogue social, le terrain était mûr pour la mise en oeuvre du protocole social adopté en 1992 à Maastricht.

Peut-on dire pour autant que nous n'avons pas été à la hauteur du projet initial, qui visait avant tout, je le rappelle, à concilier intégration économique et progrès social ?

Il me paraît indispensable, si l'on veut réellement apprécier l'apport de la construction européenne à sa juste mesure, de sortir d'une conception étroite du social. Conception étroite, car limitée aux seules fonctions traditionnelles de l'État providence, fonctions qui ont toujours été et resteront, nie semble-t-il, l'apanage principal des États nations.

Car, enfin, la libre circulation des travailleurs, l'équivalence des diplômes, la possibilité donnée à chacun d'étudier, de travailler, de prendre sa retraite dans le pays de son choix, qu'est-ce, sinon l'Europe sociale ?

La montée en puissance des politiques structurelles — de 5 milliards d'écus en 1985 à 30 milliards d'écus aujourd'hui — consacrées au développement régional, à la conversion des zones industrielles en difficulté, au développement rural, qu'est-ce, sinon l'Europe sociale ?

Permettez-moi de m'arrêter un instant sur cet exemple car il me paraît significatif.

Bien qu'elle ne soit pas traditionnellement classée dans la politique sociale, la réforme des politiques structurelles doit bel et bien être vue comme la première grande tentative européenne d'affronter les inégalités par une redistribution programmée entre les États membres, par le soutien des plans de développement associant états nationaux, autorités régionales et partenaires sociaux. Comment prétendre, ici, que nous n'avons pas réussi à concilier progrès social et intégration économique ?

Bien sûr, d'importantes disparités régionales demeurent. Mais l'expérience menée depuis 1989 a bel et bien démontré que ces politiques étaient le facteur décisif permettant aux pays les moins avancés de réaliser des taux de croissance supérieurs

à la moyenne de l'Union. Dans les quatre pays dits de la cohésion — Espagne, Portugal, Grèce et Italie —, les fonds structurels représentent 30 % de l'investissement public total et 2,5 % des emplois. Les résultats ont pu, dans certains cas, être spectaculaires. Pensons simplement à l'Irlande dont le MB par habitant est passé de 64 à 90 % de la moyenne communautaire entre 1983 et 1995. En contrepartie, les pays les plus riches ont vu s'accroître leurs possibilités d'exportation et d'investissement dans les pays de la cohésion. C'est donc un jeu à somme positive.

On pourrait allonger la liste des exemples, car rares sont les politiques de l'Union dont une dimension sociale soit absente. C'est notamment le cas de la politique agricole commune, qui n'a jamais obéi aux seuls critères de la rationalité économique mais a bien visé non seulement à soutenir le niveau des revenus agricoles, mais aussi à veiller au maintien de nombreuses exploitations familiales, grâce notamment aux aides directes aux revenus.

J'ajoute que la France n'est pas oubliée, puisque les politiques structurelles couvrent 46 % du territoire. Beaucoup d'élus régionaux et locaux vous diront combien cette aide européenne est souvent décisive pour la mise en oeuvre d'actions de développement ou de reconversion.

Par ailleurs, grâce aux dispositions de l'Acte unique de 1987 sur les conditions d'hygiène, de santé et de sécurité sur les lieux de travail, l'adoption, par exemple, de mesures protectrices face à des risques technologiques nouveaux tels le travail sur écran ou les biotechnologies, qu'est-ce, sinon l'Europe sociale?

Enfin, comment ne pas saluer, après des années d'effort, l'émergence des conventions collectives au niveau européen, avec deux accords, l'un portant sur le droit à l'information et à la consultation des travailleurs dans les sociétés multinationales, l'autre sur le congé parental.

Bien sûr, plus que tout autre j'ai conscience des lacunes de la construction européenne. Bien sûr, d'immenses progrès restent à faire. Mais, non, nous n'avons pas démerité. Nous avons été aussi loin que les dispositions du traité le permettaient. Nous avons dépassé les ambitions originelles des pères fondateurs de la Communauté.

C'est pourquoi j'ai voulu en finir avec cette antienne de « l'Europe sociale, parent pauvre de la construction européenne ». Non, le socle social de l'Europe existe. À nous de le faire vivre, de le faire évoluer dans un monde en pleine mutation.

Un contexte préoccupant

Car, c'est désormais une évidence, le monde a changé. Le contexte économique et social du milieu des années 1990 est radicalement différent de celui du milieu des années 1950, et même de celui qui prévalait au moment du lancement de l'objectif 92.

Le drame du chômage est désormais devenu l'élément incontournable de toute réflexion sur l'avenir des politiques sociales, tant il est clair que l'inactivité sape la confiance des peuples, sans laquelle aucun grand projet collectif n'est possible.

Car nous vivons bel et bien aujourd'hui, n'ayons pas peur des mots, une véritable crise du sens social. Crise d'identité personnelle pour tous ceux qui se sentent rejetés en dehors de la société, bien sûr, mais aussi crise d'appartenance de la société à elle-même.

Vous connaissez ma conviction : il me semble qu'aujourd'hui comme hier c'est avant tout au niveau national que pourra être efficacement menée la lutte contre le chômage et l'exclusion.

Nos États nations doivent s'appuyer sur une cohésion sociale qui renforce le sentiment d'appartenance, grâce à une solidarité renforcée entre tous les citoyens, ce qui implique que les nations conservent leurs compétences en matière de sécurité sociale, d'éducation et de formation, de politique du marché du travail... et aussi de politique des revenus.

Ceci étant dit, l'Union européenne n'en a pas moins un rôle essentiel à jouer pour créer un climat propice à la reprise de l'investissement, à la création d'emplois et au progrès social, pour apporter une valeur ajoutée aux politiques menées au niveau

national.

Le défi des années 1990: l'Europe entre la survie ou le déclin

On peut, bien évidemment, sourire de la formule, y voir la marque d'un pessimisme décidément excessif. Mais là est bien pour moi la question centrale, celle qui n'a cessé de nourrir ma vie de militant européen.

Je ne cesse de me la poser, aujourd'hui encore : oui ou non les pays européens veulent-ils échapper au déclin, et d'abord au déclin économique ? Sont-ils capables, sans se renier, d'adapter leur modèle économique et social ?

Car là est peut-être le coeur de notre projet économique et social d'aujourd'hui : bâtir une Europe puissante et généreuse à la fois.

Ce terme de « puissance » a plus d'une fois choqué mes interlocuteurs. Mais, de grâce, ne soyons pas dupes de nos bons sentiments. Aucune générosité, tant vis-à-vis de nos concitoyens que du monde extérieur, aucune générosité n'est jamais possible sans puissance.

C'est donc cette conviction — je dirais presque cette obsession — qui, dans une large mesure, a formé la grille d'analyse du Livre blanc sur croissance, compétitivité et emploi que la Commission européenne a soumis aux chefs d'État et de gouvernement au Conseil européen de Bruxelles, en décembre 1993.

Les nouveaux défis

Le diagnostic posé alors était clair : non seulement l'Europe était malade du chômage, mais ce mal lui était propre.

En vingt ans, depuis le premier choc pétrolier, elle avait créé 10 millions d'emplois, alors que dans le même temps le Japon en créait 12 millions et les États-Unis 28 millions.

Trois ans plus tard, ce constat a-t-il perdu de sa pertinence? Faut-il, comme on l'entend ici ou là, le ranger au placard des vieilles rengaines ? Je ne le crois pas. Les chiffres sont là : 18 millions de chômeurs, dont la moitié depuis plus d'un an, et un jeune Européen sur cinq en attente de travail depuis plus de deux ans.

En 1995, c'est vrai, l'emploi a de nouveau augmenté dans l'ensemble de l'Union. Mais il reste beaucoup à faire pour compenser les pertes subies entre 1991 et 1994. Durant cette période, l'Europe a, rappelons-le, perdu cinq millions d'emplois. Cinq millions, soit 50 % des emplois créés depuis le début des années 70.

Doit-on dès lors considérer que la construction européenne est coupable de cette évolution ?

Je l'ai déjà souligné : les tenants de la culpabilité communautaire dans l'aggravation du chômage redressent la tête. Les uns accusent l'Europe passoire et appellent au repli sur soi. Les autres stigmatisent la rigidité du modèle européen pour mieux le détruire. La démagogie gagne, avec l'invention de prétendus remèdes miracles qui peuvent être tour à tour protectionnistes, inflationnistes, malthusiens, antisociaux.

Il serait pourtant facile de démontrer que les mouvements de libéralisation et d'ouverture de l'économie européenne ont toujours coïncidé avec un surcroît de croissance, un regain d'investissements et donc d'emplois. Pour preuve, les 9 millions d'emplois créés, entre 1985 et 1992, grâce au stimulant constitué par le marché unique. N'oublions pas non plus l'importance de nos exportations pour le maintien et la création d'emplois dans nos pays.

De même, accuser le modèle social est trompeur : le diagnostic a largement prouvé que le chômage européen n'est pas dû, pour l'essentiel, au niveau des salaires, et que la protection sociale a permis de limiter la crise en freinant la chute de la consommation intérieure.

Allons plus loin : et si la dynamique du marché ou la solidité du contrat social, loin de s'opposer, se complétaient ? Telle est la conclusion de nombre d'études récentes qui

tendent à montrer que certains facteurs liés à notre économie sociale de marché, loin de constituer un handicap à notre compétitivité, pourraient constituer un apport important à l'efficacité globale du modèle européen.

Bien sûr, le modèle européen doit être réformé là où il s'est sclérosé, mais prenons garde à ne pas mettre à bas un socle de législation sociale qui fait la cohésion de nos sociétés et qui illustre la personnalité européenne.

Les vraies causes de nos difficultés sont ailleurs. En ternies très simples, j'aime à dire que, s'il est vrai que nous avons changé, le monde a changé plus vite encore.

Une nouvelle révolution industrielle est en marche et provoque une mutation très rapide des techniques, des emplois et des compétences. De nouveaux compétiteurs sont apparus et ont montré leur capacité à intégrer les progrès techniques les plus avancés.

Sous le double effet de la globalisation et de la révolution technologique, notre décor s'est ainsi radicalement transformé sans que nous sachions donner le coup de reins nécessaire pour suivre le mouvement et a fortiori pour l'influencer.

L'appel au sursaut : le Livre blanc

Ce sursaut, en serons-nous capables? Beaucoup croient que non et dénoncent une inertie européenne généralisée, l'assoupissement de sociétés rassasiées et vieillissantes. Pourtant l'Europe avait montré, avec l'objectif 92, une formidable capacité de changement.

Sursaut sans lendemain? Je me refuse à le croire. Ma conviction est que l'économie, que la société européenne ont un avenir, que l'Europe dispose de nombreux atouts que ce soit en matière d'éducation, d'innovation, de traditions industrielles, de qualifications professionnelles ou de concertation sociale.

C'est pourquoi j'avais articulé le Livre blanc autour de trois notions clés qui restent toujours, me semble-t-il, d'actualité : croissance, compétitivité, emploi.

La croissance, tout d'abord. Selon les dernières prévisions de la Commission, la reprise de la croissance devrait s'accroître pour atteindre 2,5 % en 1997. Il n'en reste pas moins que l'impact décevant de l'évolution macro-économique récente sur l'emploi démontre bien qu'un fort et durable taux de croissance est indispensable pour gagner la bataille contre le chômage.

Or ne nous voilons pas la face : l'effort à accomplir est immense. On estime ainsi que, compte tenu de l'évolution de la population active, la croissance à moyen terme devrait être de 3 à 3,5 % pour parvenir à un rythme de réduction du chômage de 0,5 à 1 % par an. Ce qui suppose donc une trajectoire de croissance nettement plus forte que celle des deux dernières décennies.

La compétitivité, ensuite. Il y a ici un malentendu à lever. Le terme, c'est vrai, plaît aux hommes politiques, aux journalistes. Mais n'oublions pas que, pour nombre de nos concitoyens, cette notion se confond dangereusement avec les délocalisations, le dumping social, l'austérité salariale...

Il me paraît donc bon de rappeler que, pour nous, la compétitivité n'a jamais été un but en soi. Elle est simplement un moyen de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social tout en assurant l'équilibre, voire l'excédent, des échanges extérieurs, une des conditions de notre indépendance. En stimulant l'innovation technologique ou organisationnelle et les investissements, elle permet d'accroître notre valeur ajoutée et notre potentiel de croissance.

En ce sens, elle est un instrument au service du progrès économique et de la création d'emplois. C'est bien pourquoi le Livre blanc proposait une approche globale de la compétitivité fondée sur le dynamisme de l'industrie, le renforcement de notre potentiel de recherche, la stimulation des PME, l'approfondissement du marché intérieur, le développement des infrastructures européennes « pour circuler plus vite et moins cher » et afin de contribuer à un meilleur aménagement du territoire.

L'amélioration de nos systèmes d'emploi, enfin. Aujourd'hui, les deux tiers des dépenses publiques consacrées à l'emploi sont des dépenses dites passives, servant à indemniser la perte d'activité. En 1995, sur 180 milliards d'écus consacrés aux politiques d'emploi en Europe, seuls 63 milliards ont été directement consacrés à la réintégration des chômeurs. Il nous faut inverser cette philosophie.

Inversion qu'on pourrait caractériser par la formule : l'indemnisation doit être l'ultime solution. Une politique active du travail doit être mise en oeuvre pour offrir, sans se lasser, à toute personne à la recherche d'une activité, soit une formation, soit une consultation-orientation lui permettant de reprendre confiance en elle-même, soit un emploi... et à ne se résoudre qu'en tout dernier ressort à la seule aide financière.

À l'heure actuelle, si l'on excepte quatre pays — l'Allemagne, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas — force est de constater que les systèmes d'emploi de nos quinze pays ne fonctionnent pas ainsi. Ils continuent en fait à donner la priorité à la seule indemnisation.

C'est pourquoi il nous faut rappeler sans cesse que la fonction première des services publics de l'emploi n'est pas de recenser les chômeurs ni de distribuer des indemnités. Il nous faut revenir à leur vocation initiale d'offrir à chacun les moyens de se sentir utile dans la société. Et donc dégager les ressources humaines et financières pour traduire dans les faits cette véritable obsession.

Mais par «systèmes d'emploi », je n'entends pas seulement « services publics de l'emploi». J'entends également l'amélioration de nos systèmes d'éducation et de formation, une meilleure gestion du capital humain par les entreprises, l'aménagement du temps de travail...

Le marché de l'emploi connaît désormais des mutations de plus en plus rapides. Selon le dernier rapport établi par la Commission européenne, dans dix ans 80 % de la technologie que nous utilisons sera obsolète ou remplacée par des technologies nouvelles. D'ici là, 80 %/3 de la main-d'œuvre ne disposera que d'une formation formelle ou

vieille de plus de dix ans. C'est dire l'extraordinaire vitesse du changement. Sait-on assez, par exemple, que, si 10 millions d'emplois étaient immédiatement disponibles, les entreprises auraient le plus grand mal à recruter l'ensemble des candidats aptes à exercer ces fonctions, faute des qualifications requises, alors même que l'Europe comprend 18 millions de chômeurs?

On ne dira donc jamais assez l'importance de mettre les hommes et les femmes en mesure — grâce à des politiques adaptées de formation —d'occuper les emplois correspondant au progrès technologique et à l'évolution de l'économie. En particulier, il me paraît indispensable de promouvoir une plus grande souplesse dans l'acquisition des connaissances, qu'elles l'aient été par diplôme ou non. C'est la priorité de cette révolution tranquille que constituerait « l'éducation tout au long de la vie ».

Une politique active de l'emploi doit, enfin, consister à promouvoir une plus grande flexibilité interne. Car — faut-il encore le rappeler? —nous sommes tous, à un titre ou à un autre, investis d'une responsabilité dans la lutte contre l'exclusion. Les entreprises, en particulier, doivent assumer leurs responsabilités. Car elles aussi ont un devoir social. Elles ne peuvent sans cesse reporter sur la collectivité le coût de leurs licenciements ou de leurs restructurations. On ne gère pas le capital humain comme on gère une machine.

Les entreprises doivent favoriser la « flexibilité interne» qui consiste à tenter d'offrir à tout salarié soit une mutation, soit une possibilité d'emploi à temps partiel et à ne se résoudre qu'en tout dernier ressort au licenciement. Et puisque le progrès technique diminue la quantité de travail nécessaire à la production des biens et services, elles doivent, de concert avec les représentants des salariés, procéder à un aménagement du temps de travail.

Car, si l'on veut vraiment préserver la cohésion de nos sociétés, il faut que tous comprennent que l'État ne pourra, à lui seul, secourir tous ceux qui sont rejetés en dehors du système de production. Le combat contre le chômage doit être l'affaire de tous : des pouvoirs publics, bien sûr, mais aussi du système éducatif, des entreprises, des organisations syndicales et patronales et, plus largement, de l'ensemble des

citoyens.

C'est ainsi que dans le Livre blanc je mettais également l'accent sur la nécessité de voir loin et large et notamment d'assurer la solidarité entre les générations. Ne pas faire peser sur les générations à venir le poids de nos égoïsmes de fait, par notre refus de réduire les déficits et les endettements ou d'équilibrer, à terme, nos régimes de retraite. Cette solidarité, le Livre blanc a voulu la marquer d'une manière forte en proposant qu'en Europe soit offerte à tous ceux et à toutes celles qui quittent le système scolaire avant l'âge de 18 ans une « première chance » : soit l'accès à un emploi, soit une formation en alternance qui aboutirait à une qualification correspondant aux besoins de l'économie.

Vous connaissez le sort réservé au Livre blanc, en dépit des efforts et des relances de Jacques Santer, le président de la Commission européenne : application réduite des mesures proposées au niveau européen, réformes encore trop timides au niveau national, si l'on excepte trois pays qui se sont lancés avec succès dans une rénovation profonde de leurs systèmes d'emploi.

Si bien que beaucoup reste à faire pour que l'Union européenne puisse retrouver la voie d'un développement soutenable et créateur d'emplois. Le test décisif sera, à cet égard, la conception qui prévaudra pour l'Union économique et monétaire.

L'indispensable synthèse entre le politique, l'économique et le social. Une certaine conception de l'Union économique et monétaire

Il faut l'admettre. Avec ou sans la construction européenne, nos pays seraient soumis à ce défi que j'ai résumé, d'une manière lapidaire, dans cette option : la survie ou le déclin. L'interdépendance croissante des économies, la globalisation financière et l'émergence de nouveaux compétiteurs obligent les pays européens, s'ils veulent survivre et conserver leurs acquis sociaux, à un difficile effort d'adaptation et d'innovation. L'Union économique et monétaire, par ses caractéristiques, ses potentialités et son calendrier, peut constituer un atout décisif pour l'entrée de l'Europe dans le XXI^e siècle.

Un autre modèle de développement

Je voudrais insister sur la part de l'innovation. Seul un nouveau modèle de développement plus respectueux des temps de l'homme et de notre environnement naturel peut, ajouté à une croissance économique suffisamment forte, nous permettre de retrouver les voies du plein emploi. Nous devons infléchir notre modèle pour y introduire les quatre paramètres suivants : la protection de la nature, la maîtrise du temps, le bon usage des nouvelles technologies de l'information et la réponse aux nouveaux besoins de la société, particulièrement riches en emplois de proximité. Ces données vous sont familières. Mais si on en parle beaucoup, on fait très peu. Pourtant il s'agit, dans tous les cas, d'incarner les valeurs de solidarité qui sont l'inspiration du modèle européen.

Solidarité entre les générations, en transmettant aux futures générations un capital naturel de qualité. Et pourtant il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'obtenir un accord européen sur une mesure essentielle : la taxe sur le CO₂.

Solidarité entre ceux qui ont un travail et les chômeurs, par un judicieux aménagement du temps de travail. Il ne s'agit pas de travailler moins, mais de travailler mieux. Cette évolution est rendue possible par le progrès technique qui réduit, de manière spectaculaire (30 % en un demi-siècle) la quantité de travail nécessaire pour une production de biens et services qui a été multipliée par trois ! Penser la société du temps choisi et l'organiser en conséquence, telle est la tâche qui nous incombe.

Solidarité entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. C'est l'enjeu des nouvelles technologies de l'information qui vont bouleverser les processus de

production, l'organisation du travail et même les modes de vie : permettre à tous de maîtriser les langages de la communication.

Solidarité envers tous ceux qui ne peuvent couvrir leurs besoins essentiels soit parce qu'ils sont âgés ou isolés, soit parce qu'ils ne bénéficient pas d'un environnement familial ou de proximité, soit parce qu'ils ne disposent pas de revenus suffisants. Et, dans la même veine, développer les lieux d'échange, de sociabilité et de développement culturel.

Les expériences faites, bien qu'encore partielles, le démontrent. Il s'agit là de cailloux blancs posés sur un nouveau sentier pour un développement plus harmonieux de la société, et qui appelle la création de millions d'emplois à l'échelle de l'Europe.

Certes de telles perspectives heurtent bien des habitudes de penser et de vivre, voient se lever contre elles de nombreux intérêts acquis. Mais cette mutation est indispensable, et de la manière dont nous la subissons ou nous la conduisons dépendent la santé sociale et la prospérité économique de nos sociétés.

Une certaine conception de l'UEM

Nous voilà, me direz-vous, loin de la monnaie unique et de ses fameux critères ! Certes non, car, si l'Europe dispose des avantages d'une monnaie unique, elle bénéficiera de plus de stabilité, facteur de croissance économique, et de plus de capacités de négociation à l'extérieur pour remédier au désordre monétaire mondial et résister à la dictature des marchés des capitaux.

Encore faut-il que la monnaie unique ne devienne pas implicitement une fin en soi, et qu'elle serve un projet de développement économique et social. C'est d'ailleurs ce que dit le traité de Maastricht. Il s'agit de réaliser l'Union économique et monétaire dans un équilibre savant entre le pouvoir économique et le pouvoir monétaire. Le traité prévoit, à cette fin, que le Conseil européen adopte, chaque année, des objectifs communs en matière de politique économique. Il confie également, en dernier ressort, au Conseil européen, c'est-à-dire au pouvoir politique, le soin de définir la politique des taux de change, en concertation avec la future Banque centrale européenne.

Et pourtant ce qui est inscrit dans le traité ne s'est pas encore traduit dans la réalité. Les Allemands s'effraient lorsque certains d'entre nous parlent de gouvernement économique. Accepteraient-ils que dans leur pays la Bundesbank, déjà toute-puissante, n'ait plus en face d'elle le gouvernement de la République fédérale allemande, mais une simple administration. Or c'est le même équilibre qui doit prévaloir demain au sein de l'Union européenne.

Il ne s'agit pas simplement d'appliquer un traité, mais de tirer les leçons de ces années 91 à 96 où l'absence de coordination des politiques économiques a conduit au chacun pour soi et à un déficit de croissance économique dont tous ont souffert. Car dans un espace économique où l'interdépendance est croissante, du fait même des progrès de l'intégration économique, on ne peut tirer le maximum de nos possibilités que par une stratégie coopérative. C'est précisément ce qu'appelle une interprétation rigoureuse du traité sur l'Union économique et monétaire.

Telle est la condition de la réussite, ce qui impliquera que dans la préparation de ces grandes orientations à définir par le Conseil européen la dimension sociale soit prise pleinement en compte, et notamment la possibilité de choisir le sentier de développement le plus riche en création d'emplois.

Un rééquilibrage s'impose donc entre l'économique et le monétaire, et plus généralement entre le politique, gardien du projet de société, et l'économique. À cette condition, mais à cette condition seulement, l'Union économique et monétaire contribuera à l'émergence d'une Europe puissante et solidaire à la fois. Elle apportera le supplément de croissance et de stabilité qui permettra à chaque pays d'élargir ses marges de manœuvre pour mieux lutter contre le chômage et préserver, tout en l'adaptant, le modèle social cher à tous les Européens.

Les avancées, dont j'ai fait mention, et les échecs, que je n'ai pas cachés, montrent que, comme toujours, le progrès social est le fruit d'une dure bataille contre la dureté des faits, contre l'égoïsme des nations ou des groupes, et contre l'indifférence qui menace les sociétés marquées par le triomphe de l'individualisme et

du laisser-faire.

La leçon à tirer pour la construction de l'Europe est claire. Elle a inspiré les efforts de ces dernières années. Notre Europe doit reposer, en termes économiques et sociaux, sur trois piliers : la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit et donne à chacun sa chance. Nous souffrons, depuis 1992, d'un déficit en matière de coopération, nous faisons face à une menace de recul de l'esprit de solidarité et donc de responsabilité. Redoublons de vigilance et d'action pour exiger un équilibre plus harmonieux. En agissant ainsi, nous conforterons l'héritage des pères de l'Europe, la paix et la compréhension mutuelle entre les peuples, nous l'étendrons à nos frères de l'Est, sans dénaturer la force, l'attrait et la pertinence du modèle social européen.

DÉBAT

Un intervenant : Sur fond de chômage perpétuel, on essaie de trouver et de l'audace et de l'espérance. Mais quels sont ceux parmi nous qui connaissent et qui peuvent signaler des réalisations ?

Jacques Delors : Dans le cadre des Semaines sociales, on peut le dire plus qu'ailleurs, il y a beaucoup d'initiatives en France pour venir en aide aux chômeurs. Pas suffisamment, mais, dans le cadre de la vie associative, il y a beaucoup d'expériences positives, utiles, et qui montrent un grand sens de l'entraide, de la générosité et de la responsabilité. Au niveau des pays, j'ai indiqué dans mon exposé que trois d'entre eux avaient tiré des enseignements du passé et suivi les orientations du Livre blanc. Il s'agit des Pays-Bas, du Danemark et de l'Irlande, et ils ont obtenu de très bons résultats dans la lutte contre le chômage. En ce qui concerne l'aménagement du temps (le travail, les initiatives prises ont pour objet d'offrir aux travailleurs salariés des formules très diverses allant du travail à temps partiel aux congés annuels pour la vie familiale, précisément, pour la vie associative ou pour la formation continue. Et ceci était très important au Danemark où cinq cent mille personnes n'avaient jamais travaillé de leur vie. Le gouvernement social-démocrate a décidé de revoir cela. Il a même promulgué une loi qui oblige, au bout d'une certaine période de chômage, l'intéressé soit à suivre une formation soit à prendre un emploi d'utilité publique.

Un intervenant : Vous disiez tout à l'heure qu'on respecte le local rural. Je veux bien, mais je signale le cas d'un village qui en 1940 faisait vivre 18 agriculteurs. Maintenant ils sont 3, et dans cinq ans ils ne seront plus que 2. Qu'en dites-vous ?

Jacques Delors : Pour le développement rural, la dernière réforme de la politique agricole commune, amendée par les ministres, a été faite pour permettre de maintenir en France un nombre d'agriculteurs, je ne dis pas suffisant, mais important. Nous avons à peu près actuellement neuf cent mille exploitants agricoles. Si on raisonnait uniquement en termes de rentabilité économique, il en suffirait de trois cent mille. J'espère, malgré une pyramide d'âges défavorable, qu'une politique fondée sur l'aide aux revenus et l'important effort que nous avons lancé les premiers pour le développement rural permettront de maintenir six cent mille exploitations.

Et je suis d'accord avec vous, dans une commune petite de 150 à 500 habitants, quand il n'y a plus d'agriculteurs, il n'y a plus de vie. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'un problème purement économique mais d'une question vitale pour l'équilibre de la société.

Un intervenant : On parle beaucoup d'entreprises, puisque ce sont les entreprises qui emploient. Mais il y a une ambiguïté. L'entrepreneur a un objectif économique, et on veut lui faire supporter des objectifs sociaux. Mais il n'est dit nulle part que l'entreprise est un acteur social officiellement reconnu et décrit par des textes.

Jacques Delors : Là, je suis en désaccord avec vous : nous assistons actuellement, avec l'offensive ultralibérale, à une domination de ce qu'on appelle le *corporate management*, c'est-à-dire l'idée que l'entreprise n'est redevable qu'à ses actionnaires. Certains théoriciens du *corporate management* vont même jusqu'à dire que la politique n'est plus utile. Il y a là un grand danger. Non seulement nous faisons mal de la politique, non seulement nous nous sommes éloignés, nous, responsables politiques, des citoyens, mais on veut maintenant supprimer la politique comme art essentiel de gouvernement de la société.

Le moment est venu pour les hommes politiques de ne pas laisser, sous prétexte d'un rapport de forces trop favorable au capital, se mettre en place une idéologie qui non seulement est inégalitaire dans ses résultats, mais en plus nie la suprématie de la politique sur tout ce que j'ai pu vous dire en matière économique et sociale.

Un intervenant : Est-ce que l'oubli de la dimension familiale dans l'économie ne serait pas source de beaucoup de nos difficultés? Dans un pays comme la France, mais c'est la même chose dans les autres pays d'Europe, le niveau de vie des familles a considérablement diminué. Dans les années 50, 60, on pouvait élever deux, trois, quatre, voire plus d'enfants, sans que cela constitue une forme de pauvreté relative par rapport à d'autres. Le sursalaire familial, notamment en France, permettait d'élever une famille. Maintenant il faut, pour être un consommateur modèle, avoir deux salaires et un ou deux enfants. Est-ce que les critères sont pertinents? Ne faut-il pas les revoir sur un strict plan économique?

D'autre part, les démocraties, les Grecs l'avaient bien vu, reposent sur l'éducation. Or justement, si les familles, si les parents n'ont plus de temps familial, s'il faut la double ou la triple journée, le temps de l'éducation manque terriblement. Et quand on demande aux professeurs, qui ne demanderaient pas mieux de faire de l'instruction civique pour à la fois la nation et l'Europe, ils vous disent : Mais oui, mais nous ne pouvons pas le faire. Ce n'est plus possible. Il y a une crise telle de l'éducation familiale que nous ne pouvons pas pallier à l'école ce qui n'a pas été donné dans la famille.

Je ne voudrais pas être trop longue. Mais est-ce que, autrement (lit, le fait familial que vous avez étudié si merveilleusement l'année dernière aux Semaines sociales ne serait pas un peu la médiation pour réconcilier l'économique et le social, l'individualisme dont nous souffrons et le social dans ce qu'il aurait de trop froid?

Jacques Delors : Nous sommes devant deux faits, l'un était inévitable et l'autre pas. Le premier, c'est l'emploi féminin. Les dix millions d'emplois qu'a créés l'Europe depuis 1970 sont en réalité dix millions d'emplois féminins. Le niveau de participation des hommes au travail et à l'économie n'a pas augmenté, il a même diminué en raison d'un usage excessif des préretraites. Nous sommes devant un fait de société : les femmes veulent travailler. Le deuxième fait qui, lui, aurait pu être évité, c'est que, ne voulant pas regarder en face l'évolution des dépenses de santé et une pyramide démographique défavorable à l'équilibre de nos régimes de retraite, nous avons plongé la main dans la caisse des allocations familiales. Par conséquent nous avons diminué un instrument de lutte contre les inégalités de fait, pas simplement de revenus, qui était extrêmement important. Quand j'étais maire de Clichy, les enfants quittaient l'école à 16 h 30, et les parents rentraient à 20 heures. J'ai essayé de trouver des formules pour permettre à ces enfants de ne pas traîner dans la rue ou de ne pas aller plonger dans le frigidaire en regardant la télévision.

Je suis donc très sensible à ce déséquilibre de la société. À mon avis, on ne peut y remédier que par une bonne recherche du temps choisi dont j'ai déjà parlé. Je crois qu'un bon usage du temps choisi, le développement des services de proximité, et enfin le rétablissement de la politique d'aide aux familles au niveau où elle devrait être aujourd'hui me paraissent des réponses indispensables. Mais pour cela il faut bien entendu avoir une vision globale des perspectives des systèmes de sécurité sociale, de leur finalité et de leur financement.

Je vous l'ai dit tout à l'heure, nos systèmes sont très sophistiqués. Quand on les

regarde sur le papier, ils sont parfaits. Mais en réalité c'est un panier percé, puisqu'il y a des pauvres et des exclus. Donc il faut mettre tout l'ensemble du système à plat, et proposer à la société de débattre des vrais enjeux qui conditionnent son avenir. C'est ainsi d'ailleurs qu'on les traiterait en citoyens.

Un intervenant : Envisagez-vous l'introduction d'une politique familiale commune, forte, au niveau européen, assurant un rôle préventif?

Jacques Delors : Je ne crois pas qu'il soit souhaitable, ni possible, de transférer au niveau européen la politique familiale, et pas davantage les systèmes de sécurité sociale. Parce que là aussi les attitudes des pays sont très différentes. Il y a des pays qui sont allergiques à ce que j'ai dit en matière de politique familiale. Je suis partisan du principe de subsidiarité, et je crois que tout ce qui est solidarité doit rester le socle commun d'un pays pour nourrir le sentiment d'appartenance à une communauté nationale. Après tout, il vaut mieux ne plus craindre des menaces de guerre et avoir comme sentiment d'appartenance à une nation le fait que nous ayons une grande cohésion sociale retrouvée, un grand sens de la solidarité collective et de la responsabilité individuelle.

Un intervenant : L'Europe aujourd'hui se construit comme une forteresse. Mais pourquoi faisons-nous l'Europe? La faisons-nous pour nous? Ou la faisons-nous aussi pour les autres?

Jacques Delors : Je suis assez surpris que quelqu'un d'ici, et non pas un Japonais ou un Américain, parle de l'Europe forteresse. J'ai parlé d'Europe puissante et généreuse. Dois-je rappeler que l'Europe est le premier donneur d'aides au monde dans tous les secteurs et dans tous les continents ? Nous représentons pour l'Union soviétique, pour les pays méditerranéens, plus de 60 % de l'aide qu'ils reçoivent. Nous sommes sollicités par tous les pays du monde. Il y a un doute sur l'Europe à l'intérieur de l'Europe, mais il n'y en a pas à l'extérieur, puisque tous les pays veulent avoir avec nous des accords de coopération, des accords d'aides ou autres. Nous avons 165 ambassadeurs auprès de la Commission européenne à Bruxelles.

Cette Europe se construit pour les autres. Ça n'a pas été facile de s'ouvrir aux pays de l'Est, mais nous l'avons fait, et j'ai même indiqué que, en ce qui concerne la présente conférence intergouvernementale, la priorité, c'était d'adapter notre cadre politique institutionnel pour accueillir nos frères de l'Est.

Si l'Europe a été incapable, politiquement et militairement, d'arrêter la tragédie yougoslave, en revanche, elle a été, de loin, la première présente pour l'aide humanitaire et pour l'envoi de soldats de la paix. *Un intervenant* : Comment, par les associations, le militantisme, peut-être des incitations associatives européennes, un droit associatif européen, pourrait-on favoriser l'information, et surtout le sentiment d'appartenir à une Europe chez certaines personnes, entre autres les jeunes?

Jacques Delors : Sur cette question sensible, je peux vous dire que personnellement j'ai échoué. Je suis capable d'expliquer l'Europe à des étudiants, à des professeurs ou autres. Mais je suis incapable aujourd'hui de l'expliquer, de la justifier devant une assemblée composée de toutes les catégories de la population. Il y a là une part qui provient de mes limites personnelles. Mais il y a une autre part qui est de la responsabilité des gouvernements. Lorsque ceux-ci, prenant en charge l'avenir mais sachant que les mesures sont impopulaires, disent que tout le mal vient des critères de Maastricht au lieu d'expliquer que l'on veut laisser à notre jeunesse une société où ils pourront jouer leur chance, ils travaillent contre l'Europe.

Un intervenant : Est-ce qu'il n'y a pas contradiction entre un modèle social européen développé et une large ouverture de l'Europe à la concurrence mondiale ?

Jacques Delors : Le modèle social européen fondé sur la solidarité et la responsabilité ne peut pas être cantonné aux seuls habitants de cette Europe. Il doit s'étendre aux autres. Comment des hommes politiques, qui nous faisaient verser des larmes de

crocodile il y a trente ans sur le sous-développement, l'opposition entre le Nord et le Sud, peuvent-ils aujourd'hui alarmer les Françaises et les Français dans les réunions électorales, en agitant la menace que constitue le fait que certains de ces pays en sous-développement commencent à émerger et à participer à la croissance économique ? Soyons cohérents. Cela nous coûte des emplois, mais cela aussi permet d'en créer grâce à une balance commerciale excédentaire et à l'envoi d'Européens à l'extérieur pour animer des entreprises. Et il arrive un moment où un continent et un pays touchent les dividendes de l'histoire non pas par les résultats immédiats, mais par le jugement que l'histoire portera sur nous. Si demain il apparaît que l'Europe aura failli à son devoir extérieur de générosité, et par la même occasion se sera enfermée sur elle-même, ce jour-là le jugement de l'histoire sur nous sera terrible. Et ce sera le déclin, et non la survie de notre continent, le rayonnement de ses valeurs. Sachons voir loin et large.